

CONSEIL MUNICIPAL D'ISSY-LES-MOULINEAUX
Séance du 7 avril 2011

Vœu en faveur du maintien des emplois
du Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté (RASED)

Les RASED permettent d'apporter une aide pédagogique, rééducative et psychologique aux élèves présentant des troubles d'apprentissage ne pouvant être résolus par d'autres dispositifs scolaires : éducation différenciée, aide personnalisée, stages de remise à niveau, projets personnalisés de réussite éducative notamment. Par des aides spécialisées et individualisées, la collaboration avec les enseignants et les parents, et parce que l'élève a un rôle actif dans l'appréciation de ses progrès, le RASED contribue à la réussite scolaire des enfants les plus en difficulté.

La France a, de loin, le plus faible taux d'encadrement éducatif d'Europe et d'Amérique du Nord, ce qui n'est pas sans conséquence sur les acquis des élèves ainsi que le révèle l'enquête PISA. Dans son rapport, en mai 2010, la Cour des comptes insiste sur le coût de l'échec scolaire. Elle préconise d'accroître le financement alloué à l'école primaire en privilégiant le traitement de la difficulté scolaire notamment par une différenciation des moyens d'enseignements.

Et pourtant plusieurs milliers de suppressions de postes sont encore prévues à la rentrée 2011 et parmi eux les postes des enseignants du RASED. Ainsi, à Issy-les-Moulineaux, 3 postes du RASED sont menacés de fermeture.

Le Conseil Municipal d'Issy-les-Moulineaux réuni le 7 avril 2011 demande au Ministre de l'Education Nationale, au Recteur et à Monsieur l'Inspecteur d'académie de renoncer aux suppressions de postes des enseignants de RASED prévues pour la rentrée 2011.